

## Des parlements pour donner la parole aux jeunes

**P**ARCE QU'ELLE N'EST PLUS COMPRISE comme un objet partagé, la chose publique est devenue l'affaire quasi exclusive des politiciens. Ajoutons à cela le sentiment par trop répandu de l'emprise du monde des affaires sur le politique et on comprendra que la gestion de la cité est dévalorisée aux yeux des citoyens très souvent désabusés. Et pourtant, des sursauts significatifs et spectaculaires se sont produits. Songeons, par exemple, à la marche blanche! Mais, aussi puissant que fut l'émoi initial, le mouvement blanc s'est lentement effiloché.

Des signes cependant indiquent que la cause n'est pas perdue. Les ministres wallons n'ont-ils pas effectué, devant pas mal de monde, le tour de leur Région pour présenter leur Contrat d'Avenir? Ne sont-ils pas nombreux les acteurs qui participent dans leur bassin, à l'établissement de programmes d'action et à la mise en œuvre des Contrats de Rivière? Et les jeunes? Ne sont-ils pas, pour la plupart, prêts à s'investir dans des projets de préservation et d'amélioration de leur cadre de vie?

L'Éducation relative à l'Environnement, par les objectifs qu'elle poursuit et les valeurs qu'elle veut transmettre, ne cherche pas nécessairement à combler le déficit démocratique mais elle y contribue inévitablement. Dès lors que les jeunes – et les moins jeunes, leurs enseignants et leurs éducateurs – se donnent les moyens d'analyser et de comprendre les situations, de rechercher des solutions aux niveaux individuel et collectif, et que s'ouvrent à eux des espaces d'expression pour affirmer publiquement leur engagement, l'Éducation relative à l'Environnement et l'Éducation à la citoyenneté convergent.

S'inscrivant dans le cadre des Assises Européennes de la Jeunesse pour l'Eau, le Parlement des Jeunes Wallons pour l'Eau s'est tenu le 26 mai dernier à Verviers. Quatre jeunes belges ont soumis un texte – la Déclaration d'Espalion à la rédaction de laquelle ils ont participé – aux 150 jeunes présents, âgés de 10 à 18 ans, à qui leur engagement dans un projet pédagogique confère la légitimité de parlementaires de l'eau. Au cours d'une heure et demie de débats, des avis ont été rendus et des commentaires sont venus enrichir le texte initial. Un dialogue franc s'est installé entre ces jeunes et les personnalités expertes et même illustres présentes dans l'hémicycle.

Le sérieux des discussions de cette première assemblée tend à montrer que, loin de constituer un quelconque risque pour les décideurs et les gestionnaires, le fait de donner la parole aux jeunes est un geste civique en lui-même. C'est porter crédit à leurs avis et à leurs convictions.

Organiser le dialogue, c'est les aider à être citoyen dès aujourd'hui et pour demain. La convocation régulière de séances de Parlement de Jeunes pour l'Environnement concrétiserait – entre autres initiatives – ce qui n'est pas seulement un slogan mais une nécessité avérée : dans une perspective de développement durable, la gestion des ressources et celle de l'environnement exigent un haut niveau de démocratie et la participation de tous les citoyens.

**LUC MICHIELS**  
*GREEN Belgium*  
*(Global Rivers Environmental Education Network)*

